

Saoudiens et Iraniens s'entre-tuent : on découvre la journaliste de France 24 voilée...

écrit par Christine Tasin | 3 janvier 2016



L'Arabie saoudite exécute à tour de bras, histoire sans doute de dissuader les 3 ou 4 faux réfugiés syriens ou irakiens de venir toquer à leur porte.

Il y a un mois 28 responsables de la [chute d'une grue](#) étaient décapités.

Hier 47 personnes [étaient exécutées](#) pour terrorisme (vous avez entendu parler des attentats en Arabie saoudite vous ?) et, parmi elles un célèbre [prédicateur chiite](#), Nimr Baqer Al-Nimr, sans doute plus opposant politique que djihadiste...

Al-Nimr a ensuite été condamné à mort en octobre 2014 pour sédition, désobéissance au souverain et port d'armes par un tribunal de Riyad spécialisé dans les affaires de terrorisme. Unanimement condamnée par les organisations internationales de [défense](#) des droits de l'homme, cette condamnation a finalement été mise à exécution le 2 janvier.

Son neveu, Ali Al-Nimr, dont l'arrestation en 2012 alors qu'il était mineur avait suscité de vives critiques des défenseurs des droits de l'homme dans [le monde](#), est actuellement emprisonné et également condamné à mort. Il pourrait [être](#) décapité et

crucifié.

Comme on pouvait s'y attendre, la riposte iranienne n'a pas tardé, des manifestants ont mis à sac l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran.

Sont paisibles, les musulmans, grâce à leur religion de paix et d'amour...

Mais cette actualité nous a permis de [vérifier](#) ce que nous dénonçons sans cesse, l'inacceptable port du voile imposé à toutes les femmes, musulmanes ou pas, parce qu'elles sont femmes, dans les pays musulmans. Preuve par neuf que le voile n'est pas un signe religieux mais un signe de discrimination, comme nous l'avions déjà montré, notamment dans cet article :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/01/29/michelle-obama-non-voilee-choque-les-saoudiens-la-faute-a-hillary-clinton-christine-boutin-laurence-ferrari-laurence-parisot-michelle-obama-non-voilee-choque-les-saoudiens-la-faute-a-hillary-clinton/>

En tout cas il est honteux que France 24 et la journaliste (qu'elle soit musulmane ou pas ne change rien ...) osent montrer une journaliste voilée à ses téléspectateurs de France et du reste du monde.

France 24, l'actualité internationale en continu... France 24, propriété de l'Etat français, qui lui coûte, qui nous coûte 80 millions d'euros...

80 millions d'euros pour que nos journalistes soient voilées en Iran.

Vomir... Ou faire la révolution...

France 24 est une [chaîne de télévision d'information internationale française](#) en continu qui émet en trois langues ([français](#), [anglais](#) et [arabe](#)) 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Initialement intitulée CFII (prononcer « c, f, deux, i ») durant sa phase de création, la chaîne France 24 a été lancée le [6 décembre 2006](#). Elle est aujourd'hui l'un des principaux réseaux d'information dans le monde et rassemble chaque

semaine 42 millions de téléspectateurs et totalise plus de 14 millions de visites sur son site Internet (chiffres décembre 2013).

La chaîne est depuis [2008](#) une filiale à 100 % d'un organisme public français, la [Société de l'audiovisuel extérieur de la France](#), qui a acquis les parts auparavant détenues par les groupes [France Télévisions](#) et [TF1](#), qui ont été les deux acteurs retenus pour le lancement de la chaîne.

Le 27 juin 2013, la société nationale de programme **Audiovisuel extérieur de la France** (**AEF**) est rebaptisée [France Médias Monde](#). Elle regroupe France 24, [RFI](#) et [Monte Carlo Doualiya](#) (MCD).

Depuis fin septembre 2014, France 24 est diffusée en clair en hertzien numérique terrestre sur la région Île de France, via le canal 33 de l'émetteur de Paris Tour Eiffel et sur YouTube.

https://fr.wikipedia.org/wiki/France_24

Pour son lancement le capital de France 24 s'est élevé à 37 000 euros, détenu à part égale par [France Télévisions](#) et le [Groupe TF1](#). **La chaîne dispose d'une dotation annuelle de l'État français de 80 millions d'euros. Le budget de la chaîne en 2007 se monte à 87 millions d'euros. En 2008, avec la réorganisation de l'audiovisuel public extérieur, l'État français a négocié le rachat des 50 % du capital détenu par TF1. Les 50 % restants détenus par France Télévisions lui étant déjà acquis, l'Audiovisuel extérieur de la France contrôle désormais seul la chaîne France 24.**